

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **37 (1908)**

Heft 20

PDF erstellt am: **17.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

tabilité communale. Il est à souhaiter que cette initiative se généralise.

2° La méthode de comptabilité employée à l'école primaire doit être, au moins dans ses grandes lignes, la même que celle des cours agricoles organisés dans nos campagnes, de sorte que les jeunes gens qui les suivront plus tard se trouvent en terrain connu et n'aient qu'à compléter leurs connaissances.

Pour varier les travaux de la séance, M. Savoy, préfet de la Gruyère, avait eu l'heureuse idée de donner une conférence sur l'histoire diplomatique. Cet aperçu historique, très documenté et très instructif, intéressa vivement l'auditoire et obtint de longs applaudissements. Puisse cette innovation passer à l'état d'habitude dans nos modestes assemblées !

On aborde encore différentes propositions secondaires. Mais, même dans les questions pédagogiques, notre pauvre nature se réveille. Midi avait sonné depuis un instant; un appétit bien aiguisé venait nous le rappeler. On lève la séance pour faire honneur à un excellent banquet, une de ces agapes pleine de cordialité familière et de franche gaieté. Et pendant que le soleil déclinait dans un ciel idéalement bleu, mettant l'or de sa pourpre sur l'alpe blanchie, chacun regagnait son foyer avec le souvenir d'une journée agréablement remplie.

F. RUFFIEUX, *secrétaire.*

ÉCHOS DE LA PRESSE

De l'Ecole nationale : « Pendant longtemps, les devoirs à domicile ont été considérés comme étant le *nec plus ultra* pour faire progresser les élèves, pour développer leur initiative, pour les habituer au travail personnel. On en donnait de longs, et parfois de tellement longs que les enfants devaient s'y atteler pendant plusieurs heures. Et le surmenage naissait chez les écoliers sérieux et intelligents, le découragement apparaissait chez ceux de force moyenne, tandis que les moins studieux ou les moins bien doués se désintéressaient complètement de leurs travaux. On en est revenu de cette façon d'agir, et si, par mesure hygiénique et pour ne pas aller à l'encontre du développement physique des enfants, on n'a pas encore supprimé complètement les devoirs à domicile à l'école primaire, au moins les a-t-on réduits dans une large mesure.

A présent, les applications sur les notions étudiées se donnent ordinairement au cours même de la leçon et suivent immédiatement l'exposé, l'entretien ou la discussion orale portant sur le point à enseigner.

Toute application, c'est logique, doit faire l'objet d'une

correction. Mais pour quelle part l'instituteur doit-il intervenir alors? Nous n'hésitons pas à répondre que, dans la généralité des cas, son intervention, en vue de préparer cette correction, doit être très limitée. Qu'il dirige la discussion, mais que les corrections soient faites, en même temps que justifiées, par les élèves eux-mêmes. Ceux-ci ne les découvriront pas toujours toutes; mais qu'importe! L'essentiel est qu'ils arrivent à comprendre que leurs travaux peuvent contenir des imperfections et que ces dernières ne doivent pas se renouveler dans les exercices subséquents; qu'il est indispensable, par conséquent, de les faire disparaître, et surtout de se rendre compte des corrections qu'elles nécessitent. Souvent, l'instituteur, croyant répondre à une nécessité réelle, ou cherchant à satisfaire à une obligation imposée, passe un temps considérable à faire le relevé des incorrections qui se rencontrent dans les cahiers des élèves ou bien il rectifie lui-même les erreurs. Que peut produire ce travail, vrai cauchemar pour le maître, et fastidieux au possible? Rien ou peu de chose. Dans le premier cas, si l'on y tient la main, l'enfant corrigera plus ou moins exactement ses erreurs; dans le second, il ne prendra pas même la peine d'examiner les rectifications signalées.

BIBLIOGRAPHIES

I

Les **Pädagogische Blätter** — Feuilles pédagogiques — sont l'organe de la *Société catholique des maîtres et des hommes d'école* et de la *Société catholique suisse d'éducation*. Cette excellente Revue est placée sous la direction d'un Comité de rédaction, présidé par Mgr Keiser, recteur du Collège Saint-Michel, à Zoug, et elle a comme rédacteur en chef *M. Clément Frei*, à Einsiedeln. Elle paraît une fois par semaine. Le prix de l'abonnement est de 4 fr. 50 par an.

Ceux de nos lecteurs qui connaissent suffisamment la langue allemande trouveront dans les *Pädagogische Blätter* un intermédiaire bien informé, qui leur fera connaître facilement la pédagogie, telle qu'on l'envisage dans les pays germaniques. Il y a plus de cent ans que les Allemands discutent les problèmes pédagogiques et ce n'est pas sans succès. Leur esprit de discipline et de méthode se montre jusque dans les petits détails de la vie courante.

Les instituteurs romands ne liront donc pas sans profit cette Revue, qui, d'ailleurs, ne traite pas seulement les questions d'enseignement, mais encore et surtout celles de l'éducation morale et religieuse.